

Greenway promet spontanément, en présence de M. W.-F. Alloway, que son gouvernement maintiendrait les trois points suivants: 1. Les écoles séparées catholiques. 2. L'usage officiel de la langue française. 3. Les divisions électorales françaises. Mgr Taché se montra très satisfait de ces promesses et chargea son vicaire général d'aller le lendemain en exprimer sa satisfaction à celui qui les avait formulées. On connaît la suite des événements. Les promesses furent indignement violées et l'honorable J.-E.-P. Prendergast remit son portefeuille. Ajoutant l'impudence à la déloyauté, M. Greenway eut l'audace d'affirmer devant l'Assemblée législative qu'il n'avait jamais fait de telles promesses. C'est alors que le R. P. Allard, dans une déclaration faite devant un officier public, raconta tous les détails de la double entrevue qu'il avait eue avec le premier ministre à l'archevêché et au bureau de M. Alloway. Ce dernier, témoin très honorable, par une semblable déclaration, certifia celle du vicaire général, et M. Greenway fut réduit au silence.

Jusqu'à la fin de la vie de Mgr Taché le R. P. Allard lui continua ses bons offices. Il l'assista dans sa dernière maladie, avec d'autres frères en religion, avec les prêtres de l'archevêché et les chères Sœurs Grises. C'est lui qui lui parla de la réception du Saint-Viatique, qui lut pour lui et en son nom le *Credo* et la formule d'oblation en cette circonstance, qui finalement l'exhorta au suprême sacrifice et récita les prières des agonisants. Il était à célébrer la sainte messe lorsque le grand archevêque rendit son âme à Dieu.

Au milieu du deuil immense de l'église de Saint-Boniface, le vicaire général, devenu administrateur du diocèse *sede vacante*, fut à la hauteur de la situation. Nous ne saurions en fournir une meilleure preuve que le témoignage solennel qui lui en fut rendu le jour du sacre de Mgr Langevin. Au banquet qui suivit la cérémonie, M. l'abbé Cherrier, aujourd'hui Mgr Cherrier, P. A., ajouta oralement à l'adresse qu'il venait de lire au nouvel archevêque les paroles suivantes:

"Permettez-nous, Monseigneur, de profiter de cette occasion solennelle et si bien choisie pour offrir nos plus sincères remerciements au T. R. P. Allard, pour l'administration si sage et en même si paternelle dont il a fait preuve durant les neuf mois de vacance que vient de traverser le siège archiepiscopal de Saint-Boniface.

"Ce bon et révérend Père, d'après ce que l'on nous en a dit, a bien voulu, à diverses reprises, parler en termes élogieux de la soumission du clergé séculier de l'archidiocèse. Ce témoignage nous honore. Cependant, qu'on nous permette de le dire, nous n'avons fait en cela que continuer les traditions sacrées qui nous avaient appris depuis tant d'années à voir dans la personne du regretté Mgr Taché un père si aimant, que pour rien au monde nous n'eussions voulu lui causer la moindre peine. Ayant retrouvé l'affection du vénéré défunt